



Naturellement. Mieux. Vivre

# EAU

## Fiche d'information

memon bionic instruments GmbH  
Janvier 2013





## L'eau, dans les faits

L'eau, pour l'utilisation humaine, est désignée dans la législation européenne [1] et nationale [2] comme eau potable. On comprend par là toute eau dans son état naturel ou après traitement, destinée à être bue, à la cuisson, à la préparation d'aliments et de boissons, ou à d'autres utilisations domestiques, comme par exemple soins corporels ou nettoyage d'objets, et plus. En outre, l'eau potable doit être pure et propre à la consommation. Elle ne doit pas présenter d'agents pathogènes et contenir des substances en concentrations nuisibles pour la santé. Pour les substances pouvant mener à un risque sanitaire, il existe des valeurs directives internationales. Celles-ci sont transcrites par des législations nationales en valeurs limites obligatoires. Les compagnies des eaux sont tenues, sous une forme appropriée, d'informer régulièrement les consommateurs sur l'état de l'eau potable. Dans le domaine de responsabilité des propriétaires et consommateurs, il existe d'autres directives [3, 4] avec conseils, informations pour de multiples intérêts.

Dans le corps humain, l'eau accomplit un nombre important de tâches. L'eau transporte les substances nutritives et les produits de décomposition du métabolisme, régule la pression osmotique des cellules, est un important accumulateur de chaleur dans la régulation de la température corporelle, et favorise la purification et ainsi l'élimination des substances toxiques du corps. En outre, l'eau forme à la surface des molécules et des membranes une dénommée „eau structurée“ [5] et est ainsi essentielle pour le fonctionnement optimal de ces composants cellulaires.

De telles structures confèrent à l'eau une qualité non découverte et une énergie jusqu'ici inconnue. Si ces structures sont perturbées, par ex. par des interactions avec des champs électromagnétiques [6], la qualité biologique de l'eau diminue et ainsi la fonctionnalité de cellules vivantes. L'eau potable est donc beaucoup plus qu'un liquide qui doit respecter des caractéristiques et des directives légales – elle est notre aliment le plus important.

## Source des indications

- [1] Richtlinie 98/83/EG des Rates über die Qualität von Wasser für den menschlichen Gebrauch vom 3. November 1998 (ABl. L 330 vom 5.12.1998, S. 32). Letzte Änderung durch die Verordnung (EG) Nummer 596/2009 des Europäischen Parlaments und des Rates vom 18. Juni 2009 (ABl. L 188 vom 18.7.2009).
- [2] Trinkwasserverordnung, Volltext zu Änderungsverordnung, veröffentlicht im Bundesanzeiger, 7. August 2013.
- [3] Umweltbundesamt Ratgeber (Juni 2007); „Trink was – Trinkwasser aus dem Hahn – gesundheitliche Aspekte der Trinkwasser Installation“; <http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/fpdf-l/3058.pdf>
- [4] Bericht des Bundesministeriums für Gesundheit und des Umweltbundesamtes an die Verbraucher und Verbraucherinnen über die Qualität von Wasser für den menschlichen Gebrauch (Trinkwasser) in Deutschland (2008 - 2010), Berichtszeitraum 1. Januar 2008 bis 31. Dezember 2010; <http://www.umweltbundesamt.de/publikationen/bericht-des-bundesministeriums-fuer-gesundheit-des-1>
- [5] Pollack, H. Gerald (2014): Wasser - viel mehr als H<sub>2</sub>O. 368 Seiten, VAK Verlags GmbH, Kirchzarten. Engl. Original: The Fourth Phase of Water - Beyond Solid, Liquid, and Vapor, Ebner and Sons Publisher, Seattle.
- [6] Kiontke, S. (2014): Tatort Zelle - Wie Elektrosmog-Attacken unseren Organismus bedrohen. VITATEC Verlagsgesellschaft, Münsing